Commune: Sierentz

Fin des travaux : avril 2022 (première phase : janvier 2021)

Contexte local: la commune de Sierentz, en partenariat avec le Syndicat mixte des cours d'eau du Sundgau oriental, a souhaité restaurer un ancien bras du Saurunz, traversant l'espace du périscolaire. Une portion d'environ 200 mètres linéaires de cours d'eau a ainsi été remise en lumière et méandrée selon les contraintes topographiques du site. Une mare en permanence connectée au bras a également été creusée.

Régime hydrique : chenal directement alimenté par le *Saurunz* à l'aide d'une vanne, avec un diverticule annexe lentique plus profond ; prolongement par une buse d'amenée jusqu'à une roue à aube devant être réhabilitée par la commune, avant de rejoindre le Saurunz.

Vocation : essentiellement en faveur de la biodiversité (création de milieux favorables aux amphibiens, odonates, etc.); s'intègre dans un projet pédagogique global géré par le périscolaire.

Réalisation des travaux : le Parc d'intervention en matériel (PIM) pour les terrassements et la Section d'aménagement végétal d'Alsace (SAVA) pour les plantations.

Coût des travaux : 130 000 €.



Avant les travaux, 20/10/2020



Après la première phase de travaux, 22/01/2021



2^{ème} année de suivi, 14/06/2022









Évolution des milieux entre 2021 et 2022: après les travaux de rectification réalisés à l'hiver 2021/2022, le suivi n+2 marque la première année de mise en eau continue pour la zone humide, à l'exception de la mare qui n'a pas été alimentée car non étanchéifiée. Grâce à quelques plantations réalisées en fin d'hiver, le ruisseau et son diverticule ont été rapidement et abondamment végétalisés aussi bien par les hydrophytes que par les hélophytes. La prairie à l'extrémité ouest du site, fortement perturbée par les travaux pendant deux hivers de suite, s'est admirablement remise et diversifiée.

INDICATEUR AMPHIBIENS	Comptage du nombre d'adultes reproducteurs				Suivi à n+2 mars à juin 2022		
Rappel : une seule espèce iApparition de deux espèces			021 (compl	exe des g	renouilles ve	rtes) ;	
Espèces d'intérêt patrimonial	: aucune.						
Amphibiens	n-	+1	n+2	n+3	n+6	n+10	
Grenouille verte (complexe	e) :	1	2				
Triton alpestre		0	4				
Triton palmé	(0	1				
Tendance indicateur	;	7	77				
		1					
Indicateur Amphibiens 2022	73	4	7	=	7	77	

Au printemps, le site était encore peu végétalisé, mais sa mise en eau a permis à deux espèces de tritons de coloniser le milieu, expliquant l'indicateur en forte hausse. On peut s'attendre à voir leur nombre augmenter les années futures. On notera également l'observation d'une ponte de Grenouille rousse (*Rana temporaria*) dans le parc du domaine Haas juste de l'autre côté du *Saurunz*: il ne serait donc pas étonnant de la voir apparaître dans le site. À noter l'installation d'une grille au niveau de l'arrivée d'eau qui a permis de fortement limiter l'apport en poissons.

INDICATEUR ODONATES Comptage du nombre d'espèces	Suivi à n+2 mai à août 2022
---	--------------------------------

- 8 espèces observées, comprenant toutes celles vues en 2021;
- Apparition spontanée de **4 espèces** : l'Anax empereur, l'Agrion jouvencelle, la Petite nymphe au corps de feu et le Sympétrum sanguin.

Espèces d'intérêt patrimonial : aucune.

Odonates	n+1	n+2	n+3	n+6	n+10
Nouvelles espèces	4	4			
Espèces non retrouvées	-	-			
Nombre total d'espèces	4	8			
Tendance indicateur	7	77			









En raison de la faible diversité observée en 2021, la nouvelle fonctionnalité de la zone humide ne pouvait que faire évoluer l'indicateur Odonates de manière positive. Avec seulement quatre nouvelles espèces, celui-ci n'a rien moins que doublé. La prairie à l'ouest du site est également une zone de chasse privilégiée pour les libellules qui ont régulièrement été observées s'y nourrissant. La diversité observée en 2022 est encore assez faible mais devrait augmenter dans les années futures.





Petite nymphe au corps de feu, 02/06/2022

Orthétrum brun, 14/06/2022

Niveau fonctionnalité ZH	Médiocre	Moyen	Bon	Très bon	Excellent
--------------------------	----------	-------	-----	----------	-----------

La vanne d'arrivée d'eau depuis le *Saurunz* a permis de maintenir un niveau d'eau quasi constant dans le site même pendant la sévère sécheresse estivale, permettant à plusieurs espèces de se reproduire avec succès. La mise en eau de la mare serait toutefois un atout supplémentaire pour le site, en diversifiant encore davantage les zones humides à disposition. La végétation s'est déjà bien développée pendant l'été, et devrait permettre au milieu encore à nu ce printemps de s'exprimer plus précocément les années futures.

GESTION DES AMÉNAGEMENTS ÉCOLOGIQUES ET DE LEURS ABORDS

Entretien actuel: une fauche des milieux herbacés en fin d'été (septembre).

Problèmes rencontrés :

- Après la première mise en eau du réseau hydrique, de l'eau est remontée dans la cave d'un riverain au printemps 2021. L'étanchéification par une couche d'argile n'ayant pas fonctionné, une bâche de géotextile a été posée sur le fond du lit du ruisseau l'hiver dernier, puis recouverte de terre végétale. Cette dernière action semble avoir résolu le problème de cave inondée, mais la mare n'ayant pas été étanchéifiée, celle-ci n'a pas pu être mise en eau.
- Un carré d'herbe sur le talus nord est régulièrement tondu au cours de la saison par un riverain. Nous rappelons que l'objectif des travaux réalisés dans ce site est d'en améliorer la biodiversité, et que dans cette perspective, toute fauche autre









qu'automnale est à proscrire. En effet œufs, chenilles et individus émergents de divers invertébrés sont détruits, ainsi qu'un biotope fournissant nourriture et refuge à nombre d'espèces animales.

- Les plantations arbustives restent encore à faire, un retard dû aux gelées qui ont compliqué l'approvisionnement auprès des pépinières.

Espèces exotiques envahissantes : apparition spontanée du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) en bordure de la mare.

Mesures de gestion préconisées pour 2022 à destination de la commune :

- Arrachage manuel (bêchage) ou mécanique incluant un maximum de système racinaire de toutes les pousses de Robiniers. Les résidus doivent être exportés en déchetterie ou mis en tas avec les systèmes racinaires sans contact avec le sol en attendant que la matière végétale sèche et devienne inerte.
- Fauche tardive en fin d'été de la prairie ouest et des strates herbacées recouvrant les berges, avec possibilité de mettre en tas les produits de fauche à proximité de la mare.
 La fauche sera partielle (au moins un tiers de la surface prairiale préservée) en prévision de la rotation des secteurs de fauche les années suivantes.



Talus régulièrement tondu au cours de la saison, 08/08/2022

Crédit photos toutes prises dans le site © CLÉMENT Vincent (Association BUFO) et THIEN Florent (RHA)







